

**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**



**PAPIERS, EMBALLAGES  
ET BRIQUES EN CARTON**



**EMBALLAGES  
EN MÉTAL**



**BOUTEILLES ET FLACONS VIDES  
EN PLASTIQUE**

**+**  
**NOUVEAU**



**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE**



**BOUTEILLES, POTS  
ET FLACONS EN VERRE**



**À RECYCLER**

*« Les couvercles des pots en verre  
sont à jeter dans le sac jaune ! »*

**TOUS LES EMBALLAGES  
PLASTIQUE, MÉTAL,  
PAPIER, CARTON, ETC.**



**À RECYCLER**

*« Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider !  
Déposez-les en vrac, sans les emboîter,  
dans le sac jaune ou le conteneur »*

**RESTES DES REPAS,  
MÉGOTS, COUCHES,  
BROSSES À DENTS, COTON, ETC.**



**À JETER**

**RESTES ALIMENTAIRES, ÉPLUCHURES DE  
FRUITS ET LÉGUMES, MARC DE CAFÉ ET  
SACHETS DE THÉ, MOUCHOIRS, ETC.**



**À COMPOSTER**

*« Réduisez de 30 % le contenu de votre sac noir.  
Des composteurs sont en vente à prix réduit  
dans les locaux de Douarnenez Communauté ! »*

**DÉCHETS VERTS, PRODUITS DANGEREUX,  
ENCOMBRANTS, GRAVATS, MÉTAUX, ETC.**



**EN DÉCHÈTERIE  
LANNUGAT OU LESTRIVIN**





# Redevance

Pour le financement de son service d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères, Douarnenez Communauté s'est basée sur le principe du « Producteur – Payeur » et a donc mis en place une redevance dédiée : la R.E.O.M.

Cette dernière est calculée en fonction du nombre de personnes composant le foyer et non pas à la surface de l'habitation. Elle s'adresse donc aux propriétaires habitants ou aux locataires. A ce titre, tout nouvel arrivant doit donc **s'enregistrer auprès du service Redevance situé dans les locaux administratifs de Douarnenez Communauté. De même, chaque changement de situation doit être communiqué rapidement pour permettre une juste redevance (modification du nombre de personne au foyer, déménagement...).**

Le montant de la redevance est fixé chaque année par délibération du Conseil Communautaire. La somme peut-être à réglée :

- par semestre (avril et octobre) soit par chèque, soit par paiement par internet (TIPI) via le site [www.douarnenez-communaute.fr](http://www.douarnenez-communaute.fr)
- par mois, sous réserve de s'inscrire avant le 30 novembre de l'année précédente.



*Ordures ménagères*



*Emballages à recycler*

Comme son nom l'indique, la R.E.O.M. permet de payer :

- le service d'enlèvement des ordures ménagères, qui est un service communautaire réalisé par des agents en régie et comprenant 15 agents, 3 camions bennes et 2 camions grue ainsi que deux déchèteries.
- le service de traitement des ordures ménagères qui permet de prendre en charge tous les coûts de transport et de gestion des déchets jusqu'à leur destination finale (valorisation des matières via le tri, incinération, enfouissement). Pour plus de détails sur les coûts, cliquez [ici](#).

## Douarnenez Communauté Service Redevance

75, rue Ar Vêret

CS 60007

29177 Douarnenez Cedex

Tél : 02 98 74 48 51

Email : [redevance@douarnenez-communaute.fr](mailto:redevance@douarnenez-communaute.fr)

## >>> Où trouver les sacs d'ordures ménagères et de tri ?

Douarnenez Communauté vous fournit les sacs d'ordures ménagères et les sacs jaunes de tri. Ils sont distribués, par quartier, dans le courant du mois de janvier et de février. Les jours et lieux des retraits sont communiqués par voie de presse et par affichage dans vos commerces de proximité.

En cas d'oubli, vous pouvez les retirer le mercredi après-midi, de 13h30 à 17h00, en vous présentant à l'accueil de Douarnenez Communauté après la période de distribution annuelle des sacs.

# Le calendrier des collectes

« Pensez à sortir les sacs la veille de la collecte après 20h00.  
Aucun dépôt de sacs autour des conteneurs »

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>TRÉBOUL</b>					
<b>POULDAVID</b>					
<b>PLOARÉ «EST»</b>					
<b>PLOARÉ «OUEST»</b>					
<b>DOUARNENEZ «CENTRE»</b>					
<b>POULLAN SUR-MER</b>					
<b>POULDERGAT</b>					
<b>LE JUCH</b>					
<b>KERLAZ</b>					



# Les déchèteries

Seuls les particuliers de Douarnenez Communauté équipés du macaron sur leur parebrise ont accès aux déchèteries. Des macarons sont disponibles à l'accueil de Douarnenez Communauté. L'arrivée en déchèterie doit se faire, au plus tard, 10 minutes avant les horaires de fermeture.

## Déchèterie de Lannugat

Parc d'activités de Lannugat Nord  
29100 Douarnenez

Ouverte du lundi au samedi :  
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermée le dimanche et jours fériés.

Tél : 02 98 74 64 19

## Déchèterie de Lestrivin

Route de Douarnenez  
29100 Poullan-sur-Mer

Ouverte le lundi après-midi de 14h à 18h  
et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermée le dimanche et jours fériés.

Tél : 02 98 74 53 96

